

FEMMES DANS L'ARTISANAT : MOTIVATION ET CARRIÈRE

Selon les statistiques de la Chambre des Métiers, la part de femmes parmi les chefs d'entreprise dans le secteur de la construction est de 7%. Tizama Telou est cheffe d'entreprise de «Areal Construction S.à.r.l.» à Livange.



Tizama Telou

d'Handwierk: *Madame Telou, veuillez-vous brièvement décrire votre parcours professionnel.*

Tizama Telou : Après des études d'Ingénieur en génie-civil à Aachen en Allemagne, j'ai commencé en 1996 comme stagiaire dans l'entreprise de construction SOLUDEC SA. J'ai évolué au sein de cette entreprise en devenant successivement, conducteur de travaux puis Project-Manager. Pendant 9 ans, j'ai travaillé essentiellement sur des projets publics et en relation avec des communes et ministères. Parallèlement à ma vie professionnelle, j'ai obtenu un Master en Administration des Entreprises de l'Université de Nancy 2. De 2005 à 2007, je me suis occupée de la construction de projets immobiliers (maisons unifamiliales et immeubles résidentiels) pour l'entreprise CREA-HAUS SA. Munie de ces expériences aussi bien dans le domaine public que privé, je me suis lancée en 2007 en créant l'entreprise AREAL CONSTRUCTION SARL. L'entreprise a jusqu'à présent pris en charge la réalisation clé en main de projets de construction. Elle s'oriente désormais vers la rénovation énergétique de bâtiments et la restauration du patrimoine.

d'Handwierk: *Quel était le moment décisif pour le choix de votre métier ?*

Tizama Telou : Le choix s'est d'abord fait par l'orientation vers des études de génie-civil pendant lesquels je me suis spécialisée dans l'organisation et la gestion de projet. Mais les premiers contacts avec le chantier ont été décisifs.

d'Handwierk: *Est-ce qu'en tant que femme dans ce métier aviez-vous rencontré des obstacles spécifiques ?*

Tizama Telou : En 1996, il y avait encore très peu de femmes responsables de l'exécution des travaux sur chantier au Luxembourg. Les gens étaient plutôt curieux de cette nouveauté: les acteurs dans le domaine de la construction n'avaient pas l'habitude de discuter avec une femme ni sur le déroulement d'un projet ni sur le budget et encore moins sur les détails techniques d'exécution. A part quelques défis que les ouvriers lançaient parfois pour tester mes capacités, il n'y a pas eu d'obstacles majeurs. Personnellement, je n'ai pas eu d'appréhension à exercer ce métier «d'homme» car il n'y a pas eu de différence de traitement dans ma famille entre mes frères et moi. Actuellement, les mentalités évoluent et il y a moins de gens qui sont étonnés de voir une femme sur chantier.

d'Handwierk: *Quel est votre avis concernant la mixité dans les entreprises ?*

Tizama Telou : La mixité hommes-femmes qui est une forme de diversité est un enrichissement pour les entreprises car elle permet d'utiliser les atouts féminins et masculins. Les métiers de l'artisanat présentent de si nombreuses facettes qu'aussi bien des hommes que des femmes et encore mieux conjointement peuvent les exercer.

d'Handwierk: *Avez-vous un conseil à donner aux femmes qui veulent créer leur entreprise ?*

Tizama Telou : Pour celles qui se sentent prêtes, je leur dis: «foncez». Les temps sont difficiles dans certains secteurs comme la construction mais il reste des créneaux à développer et c'est le bon moment pour le faire. Pour celles qui hésitent encore, les «Journées Création, Développement et Reprise d'entreprises 2013» sont de bons moments pour se renseigner et se décider. La Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprise du Luxembourg (FFCEL) propose aux femmes en phase de réflexion à la création d'entreprise le statut de «membre observateur» qui leur permet de participer aux événements de la Fédération et de rencontrer des cheffes d'entreprises chevronnées afin d'échanger les idées. Les «Ambassadrices de l'entrepreneuriat» du projet européen FEALU (Female Entrepreneurship Ambassadors Luxembourg) sont à l'écoute des femmes désireuses de créer leur

entreprise et peuvent les conseiller lors de leurs démarches. Ce projet a été mis en place au Luxembourg conjointement par la FFCEL, la Chambre des Métiers et la Chambre de Com-

merce et soutenu par le Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme, le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur ainsi que le Ministère de l'Egalité des chances.

CRÉER DE LA VALEUR PARTAGÉE AVEC LE NOUVEAU GUIDE D'ÉVALUATION ESR

Le nouveau Guide d'évaluation ESR démontre en ligne comment la responsabilité sociale des entreprises (RSE) permet de créer de la valeur tant pour la société en général que pour les entreprises en particulier. Il répond à plusieurs attentes: ouvrage de référence, outil d'évaluation, démarche d'engagement et assistant qui prépare au label ESR.



Responsabilité sociale des entreprises

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est en passe de devenir un outil stratégique important pour les entreprises dans la mesure où elle est thématiquée par la Commission européenne. Les enjeux sont vitaux car il s'agit pour les entreprises d'améliorer leur gouvernance, de renforcer leur engagement social et de limiter leurs impacts environnementaux. Les intérêts des parties prenantes, qu'elles se situent du côté des investisseurs, salariés, clients ou fournisseurs, sont impérativement à prendre en compte dans une optique de compréhension d'un contexte compétitif de plus en plus complexe, et de création de valeur partagée pour l'entreprise et la société dans son ensemble. La RSE est devenue un véritable levier de performance et de croissance: meilleure gestion des risques, attraction et rétention de talents, amélioration des compétences, optimisation des processus, développement de l'innovation, augmentation de la productivité, image rehaussée de l'entrepreneuriat, accès à certains marchés etc.

ESR online

Facile d'utilisation, directement accessible et disponible gratuitement sur www.esr.lu, le nouveau Guide d'évaluation ESR

répond aux attentes actuelles de la société et reflète l'évolution des pratiques RSE. Il accompagne les entreprises luxembourgeoises dans leur démarche de responsabilité sociétale en détaillant une centaine de thématiques de la RSE. L'INDR guide ainsi les entreprises dans leurs engagements responsables.

Le Guide d'évaluation ESR démontre à travers 4 chapitres comment la RSE crée de la valeur pour l'entreprise et pour la société.

- Dans le chapitre Stratégie RSE, l'entreprise découvre comment développer une stratégie RSE. Celle-ci lui permet de créer de la valeur pour elle-même et pour la société, en limitant ses impacts négatifs et en générant des effets positifs dans les 3 piliers de la RSE.
- Dans le pilier Gouvernance, l'entreprise est encouragée à intégrer les principes essentiels de la RSE dans son entreprise pour améliorer sa gouvernance et la gestion de ses parties prenantes.
- Dans le pilier Social, l'entreprise est invitée à intégrer les principes essentiels de la RSE dans sa stratégie RH et à adopter un comportement responsable tout au long du cycle de vie de ses employés.
- Dans le pilier Environnement, l'entreprise est incitée à développer une chaîne de valeur éco-responsable en limitant ainsi ses externalités négatives et en augmentant l'efficacité de ses activités.

Contact :

Norman Fisch • INDR - Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises
Tél. : 2733 0885 • Fax : 27.330.888
Email : norman.fisch@indr.lu • www.indr.lu